

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **10 janvier 2011**

Délibération n° 2011-1988

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Programmation des opérations globalisées 2011 liées aux actions à mener dans le cadre du budget annexe de l'assainissement - Individualisation d'autorisation de programme**

service : **Direction de l'eau**

**Rapporteur : Monsieur Desbos**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : jeudi 30 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 janvier 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flacornèche, Fleury, Forissier, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Appell (pouvoir à Mme Pédrini), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Cochet (pouvoir à M. Petit), Ferraro (pouvoir à M. Serres), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Lambert (pouvoir à Mme David M.), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

**Séance publique du 10 janvier 2011****Délibération n° 2011-1988**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Programmation des opérations globalisées 2011 liées aux actions à mener dans le cadre du budget annexe de l'assainissement - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 17 décembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le programme 2011 des opérations globalisées dans le domaine de l'assainissement s'inscrit dans le cadre des politiques publiques adoptées par le plan de mandat 2009-2014 et de la programmation pluriannuelle des investissements pour chaque politique définie par délibérations n° 2008-0455 du 15 décembre 2008 et n° 2010-1567 du 28 juin 2010.

Ainsi, ce programme concourt à la politique publique de la Communauté urbaine de Lyon dans le cadre de l'autorisation de programme globale "Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme" axe d'intervention "lutter contre les pollutions de toute nature" et de l'autorisation de programme globale "Assurer le bon fonctionnement des service de la Communauté urbaine".

Ce programme annuel d'actions et de travaux, pour 2011, peut être décliné en actions et travaux concernant le patrimoine communautaire en matière d'assainissement :

- les réseaux de proximité dans le cadre de l'opération n° 1842,
- les stations de relèvement dans le cadre de l'opération n° 1842,
- les stations d'épuration dans le cadre de l'opération n° 1836,
- les branchements et travaux pour le compte de tiers dans le cadre de l'opération n° 1848,
- les acquisitions de matériels d'assainissement dans le cadre de l'opération n° 1830.

Pour mémoire, ce patrimoine peut être décrit tel que ci-dessous :

Le service public de l'assainissement est exploité en régie sur les 58 communes de la Communauté urbaine. Il programme, finance, construit et exploite tous les ouvrages destinés à transporter et traiter les eaux usées afin de les restituer dans des conditions compatibles avec la sauvegarde de la qualité du milieu naturel.

Le patrimoine actuel se compose de 2 800 kilomètres d'égouts, dont 600 de collecteurs visitables (hauteur supérieure à 1,50 mètre). Ce réseau est composé de 2 100 kilomètres de réseau unitaire et de 1 100 kilomètres de réseau séparatif, à raison de 790 kilomètres pour les eaux usées et 310 kilomètres pour les eaux pluviales.

Le patrimoine se compose, en outre, de :

- 9 stations d'épuration,
- 46 stations de relèvement des eaux usées situées sur le réseau d'assainissement, 30 stations de relèvement d'eaux pluviales (trémies routières), 5 ouvrages divers (siphon, relèvement dans les bassins d'orage),

- 385 déversoirs d'orage,
- 29 stations pluviométriques,
- 21 stations de mesures installées sur le réseau d'assainissement.

Le programme, élaboré dans les cadres des trois autorisations de programmes globalisées pour les travaux études et acquisitions, peut être détaillé comme suit :

#### 1 - Réseaux d'assainissement et stations de relèvement - opération n° 1842

Au sein de ce programme, on distingue les travaux sur les réseaux de proximité, les stations de relèvement et les autres opérations sur réseaux.

##### 1.1 - Les réseaux de proximité pour un montant de 5 276 000 € HT en dépenses

Ce programme permettra de dépasser le ratio de 50 % des investissements consacrés à la rénovation du patrimoine de la Communauté urbaine et de prendre en compte, de façon systématique, les prescriptions liées à l'amélioration des conditions d'exploitation, tant dans les créations d'ouvrages que pour les rénovations.

Ce programme se présente en deux familles d'opérations :

#### A - Opérations de création de réseau

##### a) - Opérations réparties sur l'agglomération

Il s'agit de provisions pour des travaux d'extensions des réseaux situés dans des zones classées U au plan local d'urbanisme (PLU) de la Communauté urbaine pour un montant de 270 000 € HT, identifiées selon la demande.

Il s'agit également de prévisions de campagnes de réhabilitation et de renouvellement de branchements pour 1 150 000 €, de travaux spécifiques d'aide à l'exploitation pour 300 000 €, de campagnes de diagnostics structurels des ouvrages pour 250 000 €,

##### b) - Opérations identifiées par commune

La plupart des opérations de construction neuve sont consécutives à des dispositions du zonage d'assainissement et des opérations d'urbanisme, menées sur les communes du territoire communautaire. Les opérations de réhabilitation reconstruction permettent d'assurer le renouvellement du patrimoine et concernent des reprises d'étanchéité de réseaux, de renforcements ou réhabilitations d'ouvrages vétustes ou fortement dégradés, des reprises ou chemisages de réseaux et branchements. Ces opérations de réhabilitation sont proposées à l'issue des diagnostics de l'état des ouvrages. 26 opérations ont été identifiées par commune et récapitulées ci-dessous :

Commune	Adresse	Objet
Caluire et Cuire	chemin de Fond Rose	Reconstruction de 180 mètre de diamètre 300 millimètres - Reprise de branchements particuliers et ouvrages de récupération d'eau pluviale
Chassieu	chemin du Raquin Brigneux/Delage	Raccordement rue Raquin
Chassieu	rue des Roberdières	Recalage des accès
Collonges au Mont d'Or	rue Maréchal Joffre	Construction d'un bassin de rétention enterré sous chaussée
Feyzin	rue de la Garenne	Construction d'un égout de diamètre 300 millimètres
Genay	chemin et montée des Lisières	Renforcement d'un collecteur vétuste et sous-dimensionné 120 mètres de diamètre 300 millimètres et 70 mètres de diamètre 400 millimètres

Limonest	chemin de Vallonnière - Route du Puy d'Or	Extension du réseau eau usée 190 mètres de diamètre 300 millimètres
Lyon 1er	rue du Garet	50 mètres de T 180 - Réhabilitation, ouvrage fortement dégradé
Lyon 2°	rue Mercière	Reprise des branchements (chemisage et reconstruction)
Lyon 3°	rue Félix Faure	Chemisage des branchements et réparation
Lyon 7°	rue du Repos	Extension 100 mètres de diamètre 600 millimètres - Voirie sans réseau
Lyon 8°	rue Villon	Construction de 30 mètres de diamètre 600 millimètres
Lyon 9°	Montée Balmont	Chemisage de 300 mètres de diamètre 500 millimètres
Meyzieu	rue Jules Reynaud	Construction égout de diamètre 250 millimètres
Oullins	rue Bel Air	Renouvellement de 180 mètres de canalisations d'eaux usées de diamètre 400 millimètres et renouvellement de 26 branchements
Oullins	rue Claude Michel	Renouvellement de 400 mètres de canalisations d'eaux usées et reprise des branchements
Rillieux la Pape	Impasse Sibert	Reconstruction de 225 mètres de collecteur unitaire de diamètre 200 millimètres existant, de 150 mètres de diamètre 400 millimètres et de 75 mètres de diamètre 300 millimètres - Reprise de 15 branchements
Saint Romain au Mont d'Or	Impasse des Presles	Extension de réseau - eaux usées - 100 mètres d'égout de diamètre 300 millimètres
Saint Priest	rue Louise Michel	Construction d'égout de diamètre 400 millimètres
Saint Priest	rue de l'Agriculture	Construction d'égout de diamètre 300 millimètres
Solaize	chemin du Grand Merquet	Construction d'égout 300 millimètres
Tassin la Demi Lune	rue Gambetta	Renouvellement du réseau eaux usées 400 mètres de diamètre 500 millimètres
Tassin la Demi Lune	rue Grange Blanche	Chemisage de réseau vétuste 400 mètres de diamètre 400 millimètres
Vénissieux	avenue de 11 Novembre	Construction d'égout 300 millimètres
Vernaison	chemin de la Tour de Millery et route de Givors	Construction de 400 mètres d'égout de 250 millimètres et de 700 mètres de canalisation de refoulement
Villeurbanne	rue des Fontanières	Reconstruction - 235 mètres linéaires d'égout de diamètre 600 millimètres

Pour ce programme "Réseaux de proximité", les montants prévisionnels sont les suivants :

- total des dépenses : 5 276 000 € HT,
- pas de recettes,
- soit un total de charge nette de 5 276 000 €.

### 1.2 - Les stations de relèvement

Le programme prévisionnel sur les stations de relèvement pour l'amélioration et le renouvellement de ces équipements comporte les parties suivantes :

- diverses études et récolement pour les travaux réalisés sur les stations de relèvement : 10 000 € HT,
- études préalables aux travaux de mise en conformité ATEX des stations : 250 000 € HT,
- matériels installés sur les stations de relèvement : 70 000 € HT (pompes, dégrilleurs, moteurs, surpresseurs, automates, vannes, échelles, garde-corps),
- travaux d'améliorations diverses sur les stations de relèvement : 100 000 € HT (travaux d'électromécanique, électricité et génie civil),
- rénovation des armoires électriques des stations de relèvement des trémies de l'axe nord-sud : 180 000 € HT.

Pour ce programme "Stations de relèvement", les montants prévisionnels sont les suivants :

- total des dépenses : 610 000 € HT,
- pas de recettes,
- soit un total de charge nette de 610 000 €.

### 1.3 - Autres opérations concernant les réseaux.

Les actions et travaux, pour 2011, sur les réseaux peuvent être détaillés comme suit :

a) - le versement de subventions, par la Communauté urbaine, pour l'assainissement des voies privées (et l'intégration au patrimoine communautaire des réseaux ainsi construits par les propriétaires et subventionnés) :

- dépenses : 130 000 € HT
- recettes : 100 000 €,
- charge nette : 30 000 €,

b) - l'acquisition de matériels installés en réseau pour un montant de 775 000 € HT en charge nette, selon le détail prévisionnel ci-dessous :

- dispositifs de fermeture des réseaux d'assainissement (grilles et tampons) installés ou renouvelés dans le cadre des opérations de construction ou renouvellement des réseaux ou des opérations de maintenance à hauteur de 500 000 € HT,
- divers matériels et équipements utilisés en réseau ou intégrés à ces derniers (échelles, vannes, closoirs, buses) à hauteur de 40 000 € HT, dispositifs de curage à hauteur de 90 000 € HT, matériels de métrologie et capteurs à hauteur de 130 000 € HT,
- divers équipements installés sur le réseau d'instruments pour les mesures de pluviométrie, à hauteur de 15 000 € HT,

c) - un programme d'équipements et construction des sites de métrologie à hauteur de 690 000 € HT, selon le détail suivant :

- stations Tr4 : 400 000 € HT,
- amenée des fluides : 100 000 € HT,

- sécurisation du travail en hauteur : 190 000 € HT,

d) - un programme d'études et de diagnostics des réseaux pour un montant global estimé à 327 000 € HT et 300 000 € HT au titre des récolements,

e) - un programme de réhabilitations ponctuelles de dommages sur collecteurs pour un montant global estimé à 240 000 € HT,

f) - un programme de réhabilitation de vannes de 100 000 € HT.

Pour ce programme "Autres opérations de réseaux", les montants prévisionnels sont les suivants :

- total des dépenses : 2 562 000 € HT,
- total des recettes : 100 000 € (subventions voies privées),
- soit un total de charge nette de 2 462 000 € HT.

Les études, acquisitions de matériels et travaux sur réseau sont susceptibles de faire l'objet de subventions de l'Agence de l'eau pour un montant estimé à 500 000 €.

Pour l'ensemble de ce programme "Réseaux d'assainissement et stations de relèvement", les montants prévisionnels sont les suivants :

- total des dépenses : 8 448 000 € HT,
- total de recettes de 600 000 €,
- soit un total de charge nette de 7 848 000 €.

## 2° - Stations d'épuration - opération n° 1836

Le programme prévisionnel pour les études, acquisitions de matériels et travaux sur les stations d'épuration communautaires peut être détaillé comme suit :

- matériels installés en station d'épuration : 500 000 € HT (pompes, dégrilleurs, moteurs, surpresseurs, compresseurs, vannes, automates, échelles, garde-corps),
- divers études et récolements pour les travaux réalisés sur les stations d'épuration : 50 000 € HT,
- travaux d'amélioration divers sur les stations d'épuration pour un montant de 2 700 000 € HT, se décomposant ainsi :

- Station d'épuration à Pierre Bénite : 2 000 000 € HT :

- . renforcement du relèvement entrée : 650 000 € HT,
- . remplacement nids d'abeille des décanteurs lamellaires (1ère tranche) : 750 000 € HT,
- . remplacement des canalisations d'air du traitement biologique (1ère tranche) : 300 000 € HT,
- . mise à niveau supervision : 300 000 € HT.

- Ensemble des autres stations d'épuration : 700 000 € HT (travaux d'électromécanique, d'électricité, de génie civil, de canalisations).

Pour l'ensemble de ce programme "Stations d'épuration", les montants prévisionnels sont les suivants :

- total des dépenses : 3 250 000 € HT,
- total des recettes : 260 000 €,
- soit un total de charge nette de 2 990 000 €.

## 3° - Branchements pour compte de tiers - opération n° 1848

Les propriétés et immeubles riverains des réseaux publics d'assainissement communautaire sont raccordés au réseau d'assainissement *via* un branchement dont la partie sous domaine public peut être réalisée par la Communauté urbaine si le propriétaire en fait la demande et moyennant participation de sa part. Le

branchement ainsi réalisé est ensuite intégré au réseau communautaire, conformément au règlement du service public d'assainissement communautaire adopté par le conseil de Communauté en 2004 et révisé en 2005.

La Communauté urbaine est donc liée, pour ces travaux, par la demande des propriétaires riverains, demande dont le niveau est directement conditionné à l'activité de la construction.

Un programme détaillé de ces interventions ne peut donc être établi puisqu'il s'agit, pour la Communauté urbaine, de répondre à la demande de raccordement des riverains qu'elle ne maîtrise pas et aux grosses réparations sur ces ouvrages. Une proposition de 3 000 000 € HT est faite pour 2011, cette proposition tient compte du ralentissement de l'activité confirmée en 2009 et 2010.

Le détail des dépenses prévisionnelles s'établit comme suit, sur la base de 500 branchements environ :

- 200 000 € HT au titre de la fourniture des dispositifs de fermeture de ces ouvrages,
- 2 800 000 € HT au titre de la réalisation des travaux proprement dits.

La recette à provenir des tiers au titre des travaux est inscrite en recettes au budget annexe de l'assainissement, au titre des ventes de travaux, pour un montant de 3 000 000 € HT (frais de service inclus), sur la section d'exploitation au budget 2011.

Pour mémoire, en 2009, 3 179 000 € ont été consacrés à la réalisation de 524 branchements sur égout existant avec une recette de 2 616 000 €.

La proposition d'individualisation, pour 2011, est susceptible de revue en cours d'année si la demande de raccordement des particuliers s'avérait supérieure à la prévision actuelle.

Pour l'ensemble de ce programme "Branchements pour compte de tiers", les montants prévisionnels sont les suivants :

- total des dépenses : 3 000 000 € HT,
- pas de recettes en section d'investissement,
- soit un total de charge nette de 3 000 000 €.

#### 4° - Matériel - opération n° 1830

Cette individualisation est proposée dans le cadre de l'autorisation de programme globale D1 - Assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine pour l'acquisition des matériels techniques et outillages destinés à l'équipement des usines et ateliers, du laboratoire, et des véhicules lourds, du service d'assainissement, selon le programme prévisionnel suivant :

- matériels techniques et outillage : 362 000 € HT, selon le détail ci-dessous :

. matériels spécifiques de sécurité (casques, détecteurs de gaz, balisages, panneaux de signalisation et matériels techniques destinés aux différents sites d'exploitation et ateliers réseaux pour 80 000 € HT,

. matériels techniques destinés aux ateliers et bureaux sur les sites des stations d'épuration communautaires pour 250 000 € HT,

. matériels techniques et appareillages spécifiques destinés au laboratoire pour 32 000 € HT,

- véhicules lourds

. 300 000 € HT sont proposés pour le remplacement de véhicules lourds spécialisés pour le curage et l'exploitation des réseaux d'assainissement dans le cadre du programme de renouvellement du parc pour 2010-2014.

Pour l'ensemble de ce programme "Matériel", les montants prévisionnels sont les suivants :

- total des dépenses : 662 000 € HT,
- pas de recettes,
- soit un total de charge nette de 662 000 €.

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

### DELIBERE

**1° - Approuve** les programmes prévisionnels d'actions proposées pour les opérations globalisées suivantes :

- les réseaux d'assainissement, stations de relèvement,
- les stations d'épuration,
- les branchements pour compte de tiers,
- matériels,

dans le cadre de l'axe d'intervention "Lutter contre les pollutions de toute nature".

**2° - Décide**, sur la base des programmes de travaux annuels 2011, l'individualisation :

a) - de l'autorisation de programme globale C4 - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme, sur les opérations suivantes :

- réseaux d'assainissement et stations de relèvement (opération n° 1842) :

- en dépenses	8 448 000 € HT,
- en recettes	600 000 €,
- en charge nette	7 848 000 €,

- stations d'épuration (opération n° 1836) :

- en dépenses	3 250 000 € HT,
- en recettes	260 000 €,
- en charge nette	2 990 000 €,

- branchements pour compte de tiers (opération n° 1848) :

- en dépenses	3 000 000 € HT,
- en recettes	0 €,
- en charge nette	3 000 000 €,

b) - de l'autorisation de programme globale D1 - Assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine sur l'opération suivante :

- matériels (opération n° 1830) :

- en dépenses	662 000 € HT,
- en recettes	0 €,
- en charge nette	662 000 €,

au titre du budget annexe de l'assainissement, sur l'exercice 2011.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 12 janvier 2011.**